

[Handwritten signature]

Québec, le 3 décembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Le 1^{er} septembre 2015, je vous ai informé de ma décision de quitter ma fonction de Commissaire à l'éthique et à la déontologie, à l'expiration du mandat de cinq ans qui a débuté le 5 janvier 2011, conformément à la résolution unanime prise par les membres de l'Assemblée nationale, le 9 décembre 2010.

Lorsque le mandat du commissaire se termine, le premier alinéa de l'article 66 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale (chapitre C-23.1) apporte une précision qu'il est important de considérer, puisque je dois attendre d'être remplacé avant de quitter.

« 66. Le mandat du commissaire est d'une durée fixe qui ne peut excéder cinq ans. À l'expiration de son mandat, il demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit nommé de nouveau ou remplacé.

Le commissaire peut en tout temps démissionner en donnant un avis écrit au président de l'Assemblée nationale. Il ne peut être destitué que par une résolution de l'Assemblée approuvée par les deux tiers de ses membres. »

À ce stade, l'Assemblée nationale n'a pas, en application de l'article 62 du Code, nommé un nouveau commissaire à l'éthique et à la déontologie. En fait, nous ne savons pas précisément à quel moment cette nomination pourrait avoir lieu.

Comme il est mon devoir de le faire, je dois préciser que j'entends me conformer à l'article 66 précité et demeurer en fonction jusqu'à ce que je sois remplacé.

Dans l'objectif de contribuer à la continuité et au bon maintien des activités requises pour l'application, aux membres de l'Assemblée nationale et à leur personnel, des valeurs de l'Assemblée nationale et des règles déontologiques, il est d'autant plus important pour moi de respecter le cadre prescrit par le législateur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, l'expression de ma sincère considération.

Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie,

A handwritten signature in blue ink, reading "Jacques Saint-Laurent". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Jacques Saint-Laurent